



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDENF/Bu(2021)PV2  
20 avril 2021

## **Cinquième réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) 12-13 avril 2021**

### **Rapport de réunion**

#### **1. Ouverture de la réunion**

1. Le Bureau du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa cinquième réunion les 12 et 13 avril 2020 (par visioconférence).
2. La présidente du CDENF, Mme Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux autres membres du Bureau.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

3. Le projet révisé d'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe I. La liste des participants est reproduite à l'Annexe II.

#### **3. Déclaration du Secrétariat**

4. Le Bureau est informé que le Comité des Ministres, lors de sa 1399<sup>e</sup> réunion au niveau des Délégués (17 mars 2021), a pris note du rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2007)9 sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés et du rapport abrégé de la 2<sup>e</sup> réunion plénière du CDENF, et qu'il a reporté la discussion et l'adoption du projet de déclaration relative à la protection du droit au respect de la vie privée des enfants dans l'environnement numérique.
5. Le Bureau prend acte des informations communiquées par le Secrétariat sur les principaux objectifs de la présente réunion, qui comprennent l'examen des progrès réalisés dans le cadre de l'actuelle Stratégie pour les droits de l'enfant (2016-2021) et en vue de la préparation de la nouvelle stratégie (2022-2027), ainsi que celui des perspectives pour le Programme et Budget, notamment les « livrables » intergouvernementaux à prévoir au cours du prochain mandat, maintenant quadriennal.

#### 4. Examen des progrès accomplis (plan de travail actualisé du CDENF pour l'exercice biennal)

6. Le Bureau est informé des modifications et mises à jour du plan de travail du CDENF, à savoir la fixation d'une nouvelle date pour la réunion plénière sur la migration (14 et 15 juin 2021), d'une date définitive pour la discussion régionale sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement (1<sup>er</sup> juin 2021) et de la date de la réunion conjointe des Bureaux du CDCJ et du CDENF (24 juin 2021) pour donner suite aux travaux du CJ/ENF-ISE. Toutes ces réunions doivent se tenir en ligne.

7. Le Bureau décide de reporter à une date ultérieure le deuxième webinaire de la série du CDENF sur la covid-19 et les droits de l'enfant, qui porte sur la violence à l'égard des enfants et était initialement prévu en juin 2021. Afin d'identifier les bonnes pratiques à partager lors du prochain webinaire, le CDENF sera invité à communiquer celles-ci dans un formulaire de réponse qui sera envoyé après la prochaine réunion.

#### 5. Projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)

8. Le Bureau prend note de l'état d'avancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), qui s'étendra sur une période de six ans et comprendra par conséquent trois plans d'action biennaux. Il est souligné que la mise en œuvre de la nouvelle stratégie fera l'objet d'un examen à mi-parcours lors d'une conférence, mais ne donnera pas lieu à la préparation d'un rapport complet distinct comme cela avait été le cas précédemment ; le suivi formel se fera par la présentation de rapports de mise en œuvre biennaux au Comité des Ministres.

9. Le Bureau reçoit de nouvelles informations sur le processus de consultation des enfants déjà en cours dans 10 États membres, avec le soutien d'un groupement d'experts constitué par Défense des Enfants International (DEI) Italie, et salue la participation directe d'États membres et d'enfants à ce processus.

10. Le Bureau écoute une présentation du Secrétariat portant sur la structure et les caractéristiques principales de la nouvelle stratégie, qui reprend les cinq domaines prioritaires de la stratégie actuelle et en ajoute un sixième, sur les enfants dans les situations de crise ou d'urgence. Les autres principales nouveautés sont les suivantes : 1) l'intégration d'**éléments transversaux** traduisant l'application conjointe d'une approche sensible au genre, d'une approche antidiscrimination et d'une approche axée sur la participation des enfants ; 2) la **richesse** de la stratégie, avec des consultations systématiques, une promotion de la coopération multipartite et une flexibilité pour faire face aux défis émergents ; 3) la structure **tournée vers l'action**, puisque la stratégie englobe des activités de mise en œuvre des principales normes existantes ainsi que des domaines novateurs à étudier, en plus de prévoir un cadre avec une chaîne de résultats permettant d'accroître la responsabilisation et de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre.

11. Le Bureau examine la stratégie dans son intégralité, en étoffant ou en commentant certains paragraphes ou termes, mais reconnaît de manière générale sa structure claire et son exhaustivité, qui offrent dans le même temps la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux nouveaux défis qui pourraient apparaître. La grande qualité du contenu du document est aussi soulignée, en saluant, entre autres, de l'ajout du sixième domaine prioritaire.

12. Le Bureau tient un échange de vues sur plusieurs questions d'actualité relatives à la nouvelle stratégie, notamment la participation des enfants, en indiquant que les références à des documents de l'UE sont fréquentes mais que les États non membres de l'UE ne se sentiront pas tous pleinement représentés. Le Secrétariat remplacera ces références par les résultats des consultations d'enfants menées par le Conseil de l'Europe dès que ceux-ci

seront disponibles. Le Bureau propose de préciser que la participation des enfants constitue à la fois un domaine prioritaire et un principe transversal dans le document. Il note également la nécessité de faire davantage référence à l'intérêt supérieur de l'enfant tout au long du document, de manière à insister sur le fait que ce principe doit être pris en compte dans toutes les décisions concernant l'enfant plutôt, et pas uniquement dans les procédures judiciaires.

## **6. Réunions du CDENF à venir**

### **6.1 Troisième réunion plénière du CDENF (18-20 mai 2021)**

13. Le Bureau examine le projet d'ordre du jour de la troisième réunion plénière du CDENF, qui se tiendra en ligne, et l'approuve sous réserve d'un certain nombre de modifications rédactionnelles.

### **6.2 Session plénière sur la migration**

14. Le Bureau examine et approuve l'avant-projet d'ordre du jour de la session plénière du CDENF sur la migration qui aura lieu les 14 et 15 juin 2021, visant à finaliser les travaux débutés par le CAHENF sur deux grandes questions, la tutelle et l'évaluation de l'âge. Il souligne l'importance d'accorder la priorité à l'approbation de l'instrument relatif à l'évaluation de l'âge pour établir des normes juridiques régissant ces procédures. Il convient d'envoyer les documents pertinents aux membres et aux observateurs du CDENF pour recueillir leurs commentaires au préalable et précise que les échanges au cours de la plénière porteront essentiellement sur les paragraphes qui auront fait l'objet de commentaires. Il juge par ailleurs important qu'il y ait une coordination entre les délégations du CDENF et leurs gouvernements respectifs en amont de la réunion pour clarifier les décisions à prendre.

## **7. Projet de programme et budget pour 2022-2025**

15. Le Bureau est informé du projet de programme et de budget pour 2022-2025 et du processus à venir. Il prend note de l'éventuelle prolongation, compte tenu des retards anticipés, du mandat du CJ/ENF-ISE, ainsi que de la liste de tâches et par conséquent des activités du Groupe de travail CDENF-GT-VAE en 2022.

## **8. Travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)**

16. Le Bureau prend connaissance des dernières informations concernant les avancées du CJ/ENF-ISE et les travaux à venir, notamment la discussion sur les études de faisabilité d'un projet d'instrument ou d'outil sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement prévue lors de la prochaine réunion (14 et 15 avril). Il est également informé de la date définitive (24 juin 2021) de la réunion conjointe des Bureaux du CDENF et du CDCJ qui sera consacrée à l'adoption des études de faisabilité et à la décision sur le type d'instruments ou d'outils à mettre au point, après la diffusion des documents auprès des délégations du CDENF et du CDCJ pour recueillir leurs commentaires écrits.

17. Le Bureau étudie la proposition de plan de travail du Secrétariat envisageant à la fois des consultations d'enfants et de parties prenantes, qui doivent se dérouler tout au long de l'année 2022, sous réserve de l'approbation donnée par le Comité des Ministres à la prolongation du mandat.

18. Le Bureau souligne la pertinence et l'importance des travaux effectués actuellement par le CJ/ENF-ISE et exprime son soutien en faveur de la finalisation des travaux du Comité d'experts au-delà de son mandat actuel.

### **9. Travaux du Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)**

19. Le Bureau écoute une mise à jour portant sur la poursuite des activités du CDENF-GT-VAE visant à aboutir à un projet de recommandation sur des mécanismes permettant aux professionnels de signaler les cas de violence à l'égard des enfants. Il est informé du thème central de la prochaine réunion du CDENF-GT-VAE (22-23 avril 2021), soit l'examen intégral du projet préparé par la consultante. Il aura également un retour sur l'analyse des réponses fournies dans le cadre de l'enquête lancée au sein du Groupe de travail afin de mieux connaître les actuelles lois, politiques et pratiques des États en la matière, qui a apporté des informations de fond en vue d'un instrument non contraignant mais aussi mis en évidence l'intérêt d'approfondir certains aspects dans tous les États membres du CDENF. Une enquête étendue est en cours d'élaboration par le/la consultant(e) concerné(e). Son lancement est prévu à la prochaine réunion plénière du CDENF.

20. Le Bureau prend acte des progrès réalisés en ce qui concerne la deuxième question traitée par le Groupe, les comportements sexuels préjudiciables des enfants, pour laquelle la préparation d'une étude cartographique comprenant une enquête supplémentaire est encore en cours d'examen, pour plusieurs raisons, notamment le nombre de questionnaires devant être envoyés au CDENF au cours des mois à venir, qui pourrait représenter un défi considérable pour certaines délégations du CDENF. Cependant, le Bureau constate globalement un intérêt à poursuivre ces activités selon des modalités restant à définir afin de combler le fossé entre, notamment, les comportements sexuels préjudiciables et les questions à aborder dans le cadre de la nouvelle stratégie, comme l'éducation sexuelle et relationnelle.

### **10. Préparation d'un projet d'avis à l'attention du Comité des Ministres sur la Recommandation 2196 (2021) de l'Assemblée parlementaire « Les conséquences de la migration des travailleurs sur leurs enfants restés dans leur pays d'origine »**

21. Le Bureau examine un projet d'avis préparé par le Secrétariat sur la Recommandation 2196 (2021) de l'APCE, saluant l'initiative de l'APCE et réitérant l'engagement du CDENF, dans le cadre de son mandat, à tenir compte des situations de vulnérabilité des enfants dans l'ensemble de ses domaines prioritaires. Le Bureau convient de la diffusion du projet d'avis auprès des délégations pour approbation tacite dans un délai d'une semaine en vue de sa soumission au Comité des Ministres d'ici au 30 avril 2021.

### **11. Mise à jour sur les récentes activités de mise en œuvre et de coopération et sur les partenariats**

22. Le Bureau est informé des nombreuses activités de coopération en cours soutenant la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en lien avec des projets portant sur la prévention de la violence à l'égard des enfants dans le cadre de l'élaboration de politiques et

les réponses à apporter aux besoins prioritaires sur le plan législatif (République de Moldova et Ukraine), ainsi qu'avec des projets techniques visant à faciliter la création de *Barnahus* (Maison des enfants) (Slovénie et Finlande). Par ailleurs, des informations actualisées sont communiquées au Bureau sur le nouveau projet mis en place en Slovaquie sur la déjudiciarisation des enfants. Le lancement officiel du projet conjoint CdE/UE « CP4Europe » destiné à renforcer la participation des enfants aux processus de prise de décision dans cinq États membres (Finlande, Islande, Portugal, République tchèque et Slovaquie) est annoncé, et les outils innovants à mettre au point dans le cadre de ce projet sont évoqués, de même que l'utilisation des outils existants du Conseil de l'Europe, comme l'Outil d'évaluation de la participation des enfants (CPAT). Enfin, le Secrétariat fait part du lancement de deux nouveaux projets avec la DG REFORM de la Commission européenne, consacrés respectivement à la justice des mineurs et au *Barnahus*.

23. Le Bureau prend note de la participation de la coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant à une conférence en ligne sur la nouvelle Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant le 12 avril 2021, ainsi que de la réunion de partenariat qui s'est tenue avec la Commission européenne et l'Agence des droits fondamentaux (FRA) sur les possibilités de collaboration futures.

### **12.1 Événement récent**

24. Le Bureau est informé des résultats de la 1<sup>re</sup> édition de la série de webinaires du CDENF sur la covid-19 et les droits des enfants, « Surmonter les défis de l'éducation » (22 mars 2021), à laquelle ont participé plus de 80 personnes et qui a fait l'objet d'excellents retours de la part des délégations. Le Bureau se félicite de ces résultats et discute du format du webinaire. Il exprime une préférence pour des programmes moins denses et souligne l'importance de permettre plus d'interactions entre les participants, en organisant les sessions comme un dialogue entre le modérateur et les orateurs invités (par exemple avec des questions prédéfinies), mais également avec le recours à des sondages, une participation accrue au moyen de contributions à la discussion ou de commentaires, et l'utilisation possible de logiciels de présentation interactifs, tels que Mentimeter ou AhaSlides. La participation des enfants à l'événement est aussi considérée comme un élément important aux yeux du Bureau, qui convient de continuer à impliquer les enfants dans les webinaires ultérieurs en leur donnant plus d'occasions d'interagir avec le public.

### **12.2 Événements à venir**

25. Le Bureau prend note de l'état d'avancement des événements à venir, notamment le lancement d'une enquête en ligne sur la législation et la pratique nationales relatives aux droits de l'enfant en matière de protection de remplacement, en amont de la discussion régionale sur la protection de remplacement prévue le 1<sup>er</sup> juin 2021. Des événements en ligne devant se dérouler dans le cadre du Forum mondial de la démocratie sont également présentés, intitulés « Les enfants et les jeunes – leur lutte contre le changement climatique » en juin 2021 (dates et participation éventuelle d'un ou de plusieurs membres du CDENF à confirmer). Enfin, le Bureau note un autre événement remarquable à l'initiative du CDCJ et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à savoir une conférence sur l'apatridie prévue du 22 au 24 septembre 2021 et portant notamment sur la situation actuelle des enfants apatrides dans le monde.

### **13. Questions diverses**

26. Les participants ne soulèvent aucune autre question.

### **14. Dates et lieux des prochaines réunions**

27. Le Bureau décide de tenir une réunion conjointe des Bureaux avec le CDCJ le 24 juin 2021, et sa prochaine réunion à la mi-septembre 2021, à une date devant encore être déterminée, entre le 10 et le 17 septembre 2021, qui sera consacrée à la préparation de la quatrième réunion plénière du 13 au 15 octobre 2021.

### **15. Approbation de la liste des décisions**

28. Le Bureau examine et adopte le projet de liste des décisions avant de clore la réunion.

## ANNEXE I – Ordre du jour

1.	<b>Ouverture de la réunion</b>	
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>	CDENF/Bu(2021)OJ2prov <u>Document de référence :</u> <a href="#">CDENF/Bu(2021)PV1</a> Rapport de la quatrième réunion du Bureau
3.	<b>Déclaration du Secrétariat</b>	
4.	<b>Examen des progrès accomplis</b> (plan de travail actualisé du CDENF pour le biennium)	<u>Document de référence :</u> <a href="#">CDENF(2020)21Rev3</a> – Calendrier des activités du CDENF et priorités thématiques (anglais uniquement)
5.	<b>Projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</b> Le Bureau est invité à examiner le projet de stratégie en vue de sa présentation au CDENF lors de sa troisième réunion plénière.	<u>Document de travail :</u> CDENF/Bu(2021)07prov (diffusion restreinte) Projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) <u>Documents de référence :</u> <a href="#">Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021)</a> <a href="#">1er rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (2017)</a> <a href="#">Rapport d'évaluation à mi-parcours (2019)</a> <a href="#">Rapport sur le domaine prioritaire n° 3 : « Une vie sans violence pour tous les enfants » (2019)</a> <a href="#">2e rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (2020)</a> <a href="#">COM(2021) 142 final</a> , <a href="#">Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant</a>
6.	<b>Réunions du CDENF à venir</b>	
6.1	<b>Troisième réunion plénière du CDENF (18-20 mai 2021)</b> Le Bureau est invité à examiner le projet d'ordre du jour et les questions prioritaires à débattre.	<u>Document de travail :</u> <a href="#">CDENF(2021)OJ1prov</a> – Projet d'ordre du jour de la troisième réunion plénière <u>Document de référence :</u> <a href="#">CDENF(2020)PV3</a> Rapport de la deuxième réunion du CDENF

6.2	<p><b>Session plénière sur la migration (14-15 juin 2021)</b> Le Bureau est invité à examiner le projet d'ordre du jour.</p>	<p><a href="#">CDENF(2021)OJ2prov</a> – Projet d'ordre du jour de la session plénière sur les migrations (anglais seulement)</p>
7.	<p><b>Projet de programme et budget pour 2022-2025</b> Le Bureau est invité à prendre note des informations communiquées par le Secrétariat et à s'en servir comme base de discussion sur les progrès accomplis dans le cadre du mandat actuel, les défis à venir et l'identification d'éventuelles nouvelles priorités pour les travaux du CDENF, en tenant compte des nouvelles priorités et actions définies dans le projet de stratégie.</p>	<p><u>Documents de travail</u> : <a href="#">CDENF/BU(2021)05</a> (diffusion restreinte) - Projet de programme et budget pour 2022 - 2025 Propositions d'actions prioritaires pour les années 2022 à 2025 <u>Documents de référence</u> : <a href="#">CDENF(2020)21Rev3</a> – Calendrier des activités du CDENF et priorités thématiques <a href="#">Mandat du CDENF pour 2020-2021</a></p>
8.	<p><b>Travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)</b> Le Bureau sera informé de l'ordre du jour de la 3<sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE, qui aura lieu les 14 et 15 avril, et des étapes à venir, notamment : <u>mai 2021</u> : consultation écrite des délégations du CDENF et du CDCJ sur les projets d'études de faisabilité et les types d'instruments/outils à mettre au point ; <u>fin juin 2021</u> (date à confirmer) : réunion conjointe des Bureaux (CDENF et CDCJ) : examen et approbation des projets d'études de faisabilité, notamment des projets de propositions concernant les types d'instruments/outils à mettre au point.</p>	<p><u>Documents de référence</u> : <a href="#">CJ/ENF-ISE(2021)OJ1ANN</a> – Projet d'ordre du jour (annoté) de la 3<sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE <a href="#">CJ/ENF-ISE(2021)01Rev</a> - Méthodes de travail et plan de travail <a href="#">Mandat du CJ/ENF-ISE</a></p>
9.	<p><b>Travaux du Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)</b> Le Bureau sera informé de l'ordre du jour de la 4<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail CDENF-GT-VAE, qui aura lieu les 22 et 23 avril, et des étapes à venir, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite des travaux en vue de l'élaboration d'un projet de recommandation sur l'élaboration de mécanismes efficaces permettant aux professionnels de signaler les cas de violence à l'égard des enfants ;</li> <li>- éventuellement, si le Groupe de travail en fait apparaître la nécessité, l'organisation d'une enquête étendue sur les mécanismes de signalement de la violence à l'égard des enfants dans tous les États membres représentés au CDENF (entre mai et juillet) ;</li> <li>- le lancement d'une étude cartographique sur les réponses nationales aux comportements sexuels préjudiciables des enfants, sur la base d'une enquête qui sera menée par le CDENF.</li> </ul>	<p><u>Document de référence</u> : <a href="#">CDENF-GT-VAE(2021)OJ1</a> – Projet d'ordre du jour de la 4<sup>e</sup> réunion du CDENF-GT-VAE</p>

10.	<p><b>Préparation d'un projet d'avis à l'attention du Comité des Ministres sur la Recommandation 2196 (2021) de l'Assemblée parlementaire « Les conséquences de la migration des travailleurs sur leurs enfants restés dans leur pays d'origine »</b></p> <p>Le Bureau est invité à examiner un projet d'avis préparé par le Secrétariat et à décider des mesures à prendre pour sa finalisation et son approbation par le CDENF avant sa soumission au Comité des Ministres d'ici au 30 avril 2021.</p>	<p><u>Documents de travail :</u>  <a href="#">Recommandation 2196 (2021) de l'APCE</a>          CDENF/BU(2021)06prov -          Projet d'avis (diffusion restreinte)  <u>Documents de référence :</u>  <a href="#">Résolution 2366 (2021) de l'APCE</a>  <a href="#">Rapport de l'APCE (Doc 15137)</a></p>
11.	<p><b>Mise à jour sur les récentes activités de mise en œuvre et de coopération et sur les partenariats</b></p>	
12.1	<p><b>Événement récent</b></p> <p><u>1<sup>er</sup> webinaire du CDENF</u> pour aborder les défis rencontrés au cours de la pandémie de covid-19 : « Surmonter les défis de l'éducation : du droit à l'éducation à la mise en œuvre pendant la pandémie et à la planification des améliorations à long terme », 22 mars 2021.</p> <p>Le Bureau sera invité à échanger sur les résultats du webinaire.</p>	
12.2	<p><b>Événements à venir</b></p> <p>1<sup>er</sup> juin 2021 : <u>discussion régionale sur la protection de remplacement</u> pour contribuer à la Journée de débat général 2021 du Comité des droits de l'enfant de l'ONU</p> <p>Document de référence : (Projet) Note conceptuelle sur l'organisation d'une discussion régionale sur « les droits de l'enfant et la protection de remplacement » (diffusion restreinte)</p> <p>Juin 2021 (date à confirmer) : <u>deuxième webinaire du CDENF</u></p> <p>Juin 2021 (date à confirmer) : événement en ligne dans le cadre du Forum mondial de la démocratie : « Les enfants et les jeunes – leur lutte contre le changement climatique »</p>	
13.	<p><b>Questions diverses</b></p>	
14.	<p><b>Dates et lieux des prochaines réunions</b></p> <p>Le Bureau est invité à fixer les dates de ses prochaines réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>fin juin 2020</u> (date à confirmer) : réunion conjointe des Bureaux (CDENF et CDCJ)</li> <li>- <u>septembre 2021</u> : réunion du Bureau consacrée à la préparation de la quatrième session plénière</li> </ul>	
15.	<p><b>Approbation de la liste des décisions</b></p>	

## **ANNEXE II – Liste des participants**

### **MEMBRES DU BUREAU**

Mme Maria-Andriani Kostopoulou (présidente)  
Avocate, Cour suprême, Grèce

Mme Rosário Farmhouse  
Présidente de la Commission nationale pour la promotion des droits et la protection  
des enfants et des jeunes, Portugal

Mme Ružica Boškić  
Secrétaire, Ministère du Travail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité  
des chances, Slovénie

Mme Hanna Vsevirov  
Cheffe de département, Département de l'enfance et de la famille, Ministère des  
Affaires sociales, Estonie (excusée le 13 avril 2021)

### **DGII – Direction générale de la démocratie**

Mme Regina Jensdottir  
Cheffe de la Division des droits des enfants et Coordinatrice du CdE pour les droits  
de l'enfant

Mme Katrin Uerpmann  
Secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant  
Responsable de programme

Mme Maren Lambrecht-Feigl  
Co-secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant  
Responsable de programme

Mme Stéphanie Burel  
Responsable principale de projet  
Division des droits des enfants

Mme Maria Asensio Velasco  
Chargée de mission  
Division des droits des enfants

Mme Anna Bracco  
Chargée de mission  
Division des droits des enfants

M. Tapio Koivula  
Stagiaire  
Division des droits des enfants